

# PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial  
Bureau des procédures environnementales et foncières

## AVIS DE PROLONGATION DE CONSULTATION PUBLIQUE

### COMMUNE DU LOROUX-BOTTEREAU

Par arrêté préfectoral n° 2019/ICPE/161 en date du 27 mai 2019, une consultation publique a été ouverte à la mairie du Loroux-Bottereau, pendant une période de 30 jours, du lundi 17 juin 2019 au mardi 16 juillet 2019 inclus, portant sur la demande présentée par la société GOODMAN FRANCE SARL concernant l'implantation d'entrepôts logistiques de stockage sur la commune du Loroux-Bottereau, ZAC du Plessis.

**Par arrêté préfectoral n°2019/ICPE/182, en date du 20 juin 2019, la consultation publique est prolongée jusqu'au 22 juillet 2019 inclus.**

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie du Loroux-Bottereau, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie du Loroux-Bottereau, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.